

Baromètre PME / ETI – 4^{ème} édition

Décembre 2016

Le fonctionnement des marchés publics et privés n'est pas toujours favorable aux PME du numérique. La quatrième édition du baromètre PME/ETI de Syntec Numérique montre que l'accès aux marchés est toujours une question essentielle pour nos entreprises, dont 89% jugent difficile d'accéder aux marchés publics. Pourtant, l'intérêt pour la commande publique ne diminue pas, 79% du panel se déclarant intéressés (en augmentation par rapport aux années précédentes : 74% en 2015 et 70% en 2014). L'augmentation de cet intérêt correspond en partie aux efforts des pouvoirs publics vers davantage de communication sur les marchés publics et la démarche de simplification engagée par le gouvernement, mais la réforme de la commande publique entreprise depuis deux ans est venue complexifier cette dynamique. Ainsi, 95% des entreprises continuent à juger les procédures d'appels d'offres plutôt ou très complexes (comme en 2015). Syntec Numérique travaille avec de nombreux partenaires (Région Île-de-France, GIP Maximilien, Pôle Systematic, etc.) sur des projets conjoints pour améliorer l'accès des PME du numérique à la commande publique.

L'accès aux marchés privés est plus lisible, mais encore perçu comme difficile par 42% des entreprises. Elles sont 61% à avoir confiance dans les procédures des marchés privés (51% seulement pour les marchés publics), mais 63% d'entre elles ont constaté des pratiques inappropriées de la part de services d'achat d'entités privées (pression sur les prix, demande d'un CA trop élevé pour répondre aux appels d'offres, etc.). Les relations entre les PME/ETI et les grands comptes sont plutôt satisfaisantes, même si 42% des entreprises constatent encore des abus dans les pratiques de sous-traitance (paiement différé, pression sur les prix, etc.). Partenaire du CIGREF et de Pacte PME, Syntec Numérique s'engage pour continuer à améliorer les relations entre les PME du numérique et les grands comptes.

Syntec Numérique contribue au travail de diffusion de l'information auprès de ses adhérents, sur l'ensemble de nos territoires. Par exemple, seules 36% de nos entreprises connaissent la médiation des entreprises et ses ambassadeurs régionaux. La Commission PME de Syntec Numérique est par ailleurs mobilisée pour faire connaître les difficultés des entreprises du numérique dans leur accès aux marchés publics comme privés. La collaboration entre nos grandes entreprises et nos PME permettra à la France de faire émerger un tissu industriel dynamique, enjeu central pour notre compétitivité face à la concurrence internationale.

Méthodologie et échantillon

Mode de recueil

- Sondage envoyé par mailing auprès de nos adhérents, et des membres d'entités partenaires, en novembre et décembre 2016

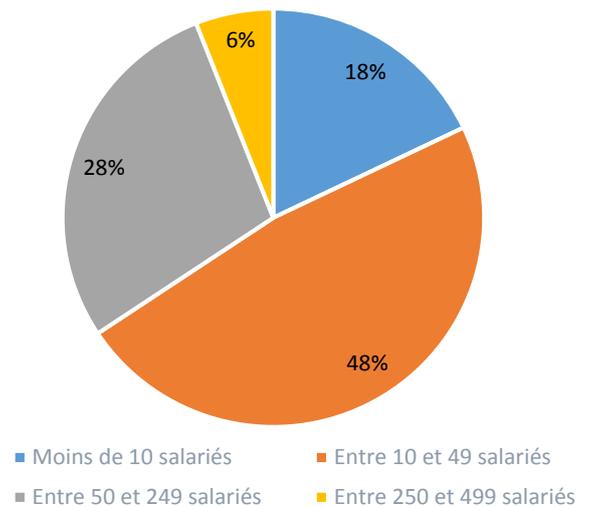
Echantillon

- 67 entreprises du numérique

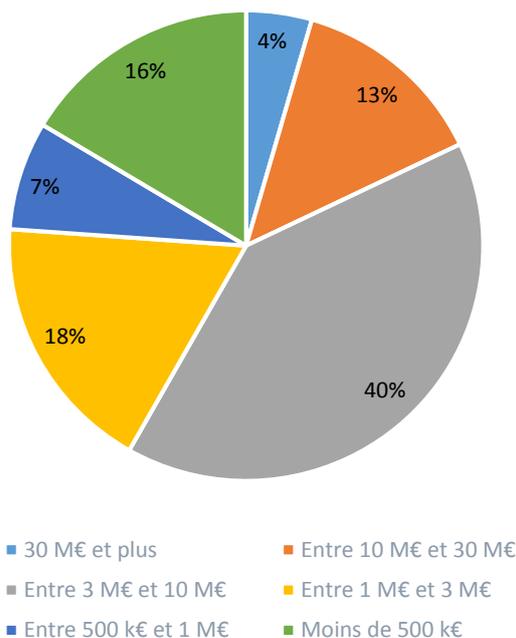
Secteur d'activité de l'entreprise

- Editeurs de logiciels : 43%
- ESN¹ : 45%
- Conseil en technologie : 5%
- Autre (jeux vidéos, pure player...) : 7%

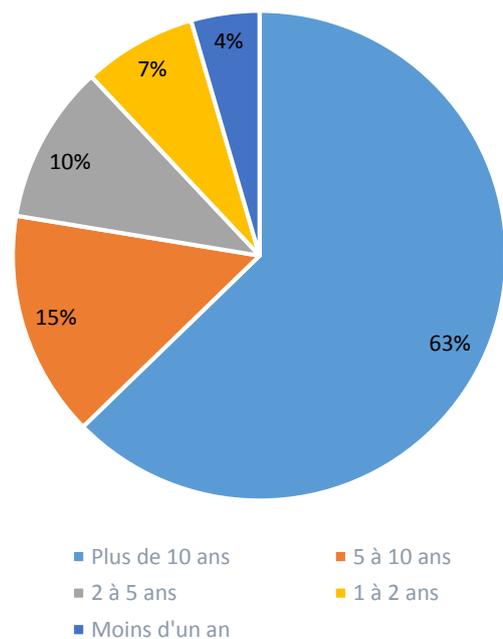
Taille des entreprises répondantes



Chiffre d'affaires global



Date de création de l'entreprise



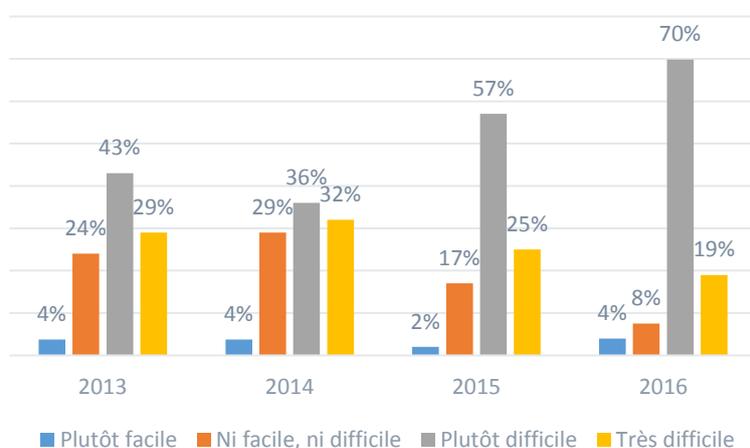
¹ ESN : Entreprise de Services du Numérique

Les entreprises du numérique, toujours très intéressées pour la commande publique

Un intérêt pour les marchés publics en constante augmentation :

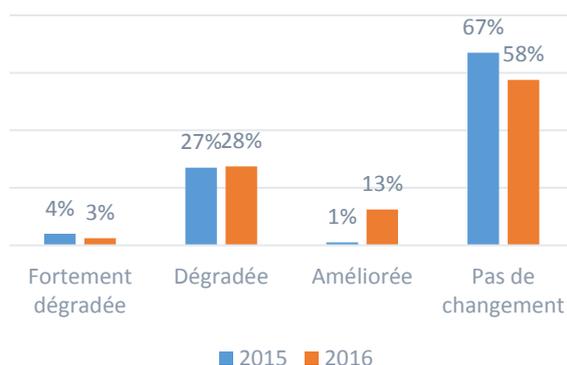
- 79% du panel se déclarent intéressés par les marchés publics (74% en 2015 et 70% en 2014)²
- 72% des entreprises intéressées envisagent de répondre davantage aux appels d'offres publics (75% en 2015, 73% en 2014)³
- Pour 64% des répondants, les marchés publics représentent moins de 10% du chiffre d'affaires
- Les entreprises de conseil en technologies et les ESN sont les plus intéressées (respectivement 100% et 90%), 69% pour les éditeurs de logiciels

Un accès perçu comme de plus en plus difficile⁴

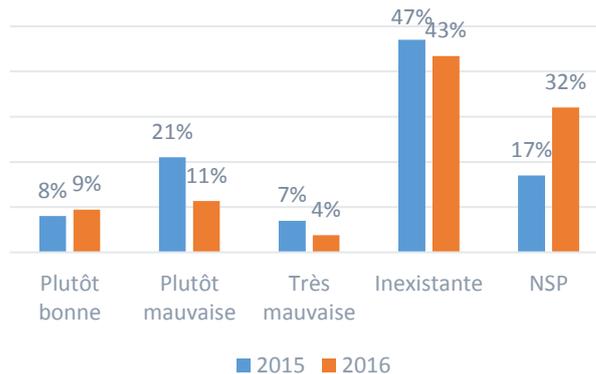


- 89% des entreprises interrogées jugent difficile l'accès aux marchés publics, 82% en 2015
- 93% des ESN jugent cet accès difficile, 85% pour les éditeurs de logiciels
- 95% des entreprises interrogées jugent les procédures d'appels d'offres plutôt ou très complexes (comme en 2015)⁵

Pas de changement notable constaté⁶



Une action de l'Etat réelle mais non perçue⁷



² Base : toutes les entreprises interrogées ; « Avez-vous ou êtes-vous intéressés par les marchés publics ? »

³ Base : les entreprises se déclarant intéressées par les marchés publics ; « Envisagez-vous de répondre davantage aux appels d'offres des marchés publics ? »

⁴ Base : les entreprises se déclarant intéressées par les marchés publics ; « Quel est votre jugement sur l'accès aux marchés publics ? »

⁵ Base : les entreprises se déclarant intéressées par les marchés publics ; « Comment jugez-vous les procédures d'appels d'offres publics ? »

⁶ Base : les entreprises se déclarant intéressées par les marchés publics ; « En 2015, avez-vous constaté une évolution de la situation ? »

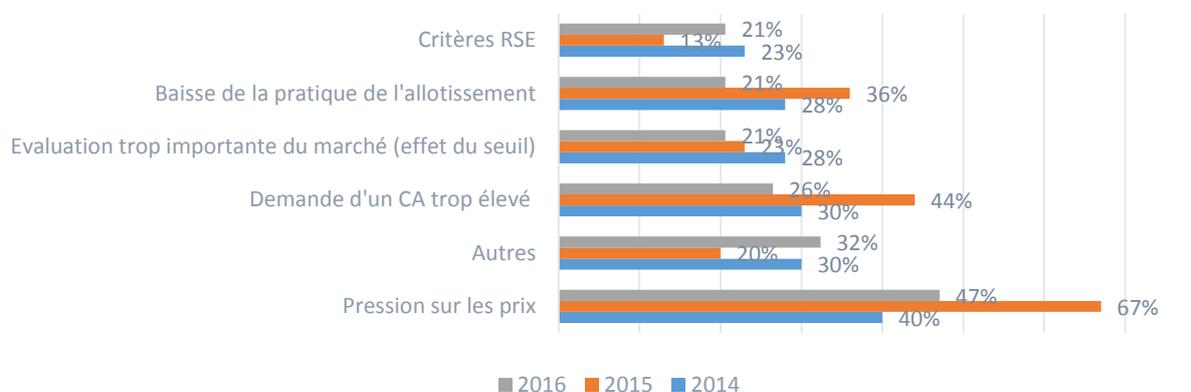
⁷ Base : les entreprises se déclarant intéressées par les marchés publics ; « Quel est votre jugement sur l'action de l'Etat en ce domaine ? »

Des réponses très contrastées sur la confiance des PME dans les procédures et les acheteurs

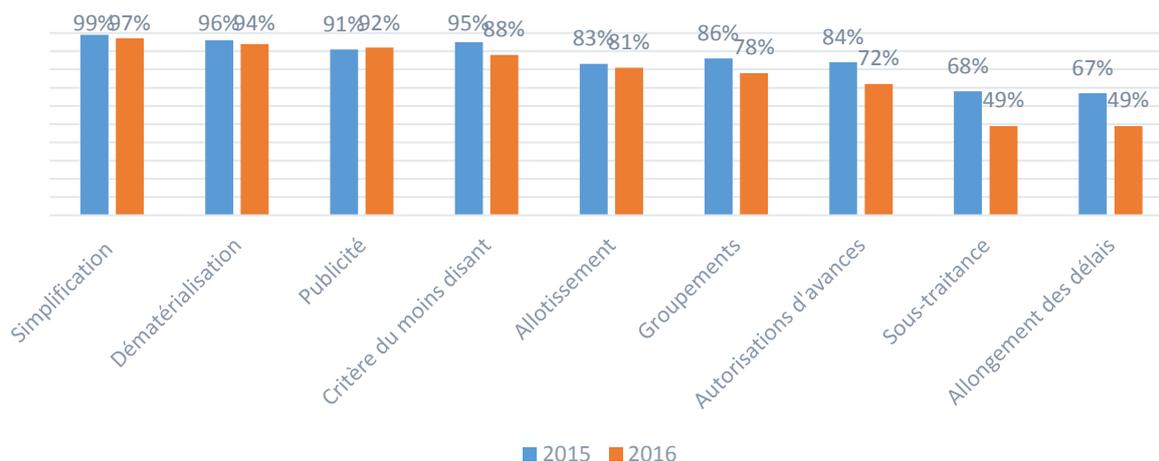
- 51% des entreprises déclarent avoir confiance dans les procédures des marchés publics⁸ en 2016, contre 49% en 2015
- 62% des entreprises jugent paradoxalement les appels d'offres partiaux⁹, contre 44% en 2015
- 17% des entreprises ont un jugement positif du travail des acheteurs publics¹⁰, en hausse par rapport à 2015 (6%) et 2014 (8%).

Des pratiques inappropriées à un niveau élevé

- 64% des entreprises ont constaté des pratiques inappropriées de la part des services d'achat d'entités ou d'administrations publiques¹¹, en hausse par rapport à 2015 (46%) et 2014 (55%)
- Nette diminution de la pression sur les prix (47% en 2016 contre 67% en 2015), et amélioration des pratiques d'allotissement (21% en 2016 contre 36% en 2015)



Pistes d'amélioration pour les marchés publics : la simplification des procédures, la dématérialisation, et l'amélioration de la publicité des appels d'offres plébiscités¹²



⁸ Base : les entreprises se déclarant intéressées par les marchés publics ; « Avez-vous confiance dans les procédures des marchés publics ? »

⁹ Base : les entreprises se déclarant intéressées par les marchés publics ; « Jugez-vous les appels d'offres impartiaux ? »

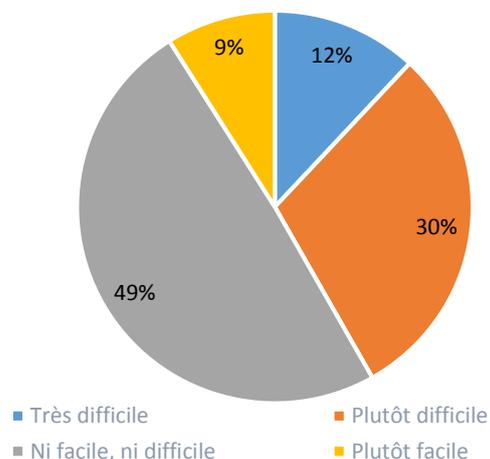
¹⁰ Base : les entreprises se déclarant intéressées par les marchés publics ; « Quel est votre jugement sur le travail des acheteurs publics ? »

¹¹ Base : les entreprises se déclarant intéressées par les marchés publics ; « Avez-vous constaté des pratiques inappropriées ? »

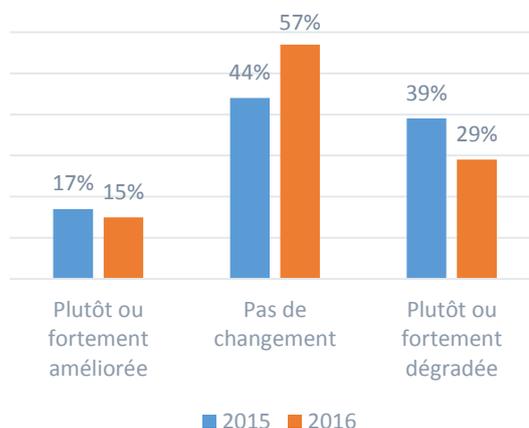
¹² Base : les entreprises se déclarant intéressées par les marchés publics ; « Les éléments suivants sont-ils, selon vous, nécessaires à l'amélioration de l'accès aux marchés publics ? »

Les entreprises du numérique investissent de plus en plus les marchés privés

Un accès jugé difficile par 42% des entreprises (contre 51% en 2015)¹³

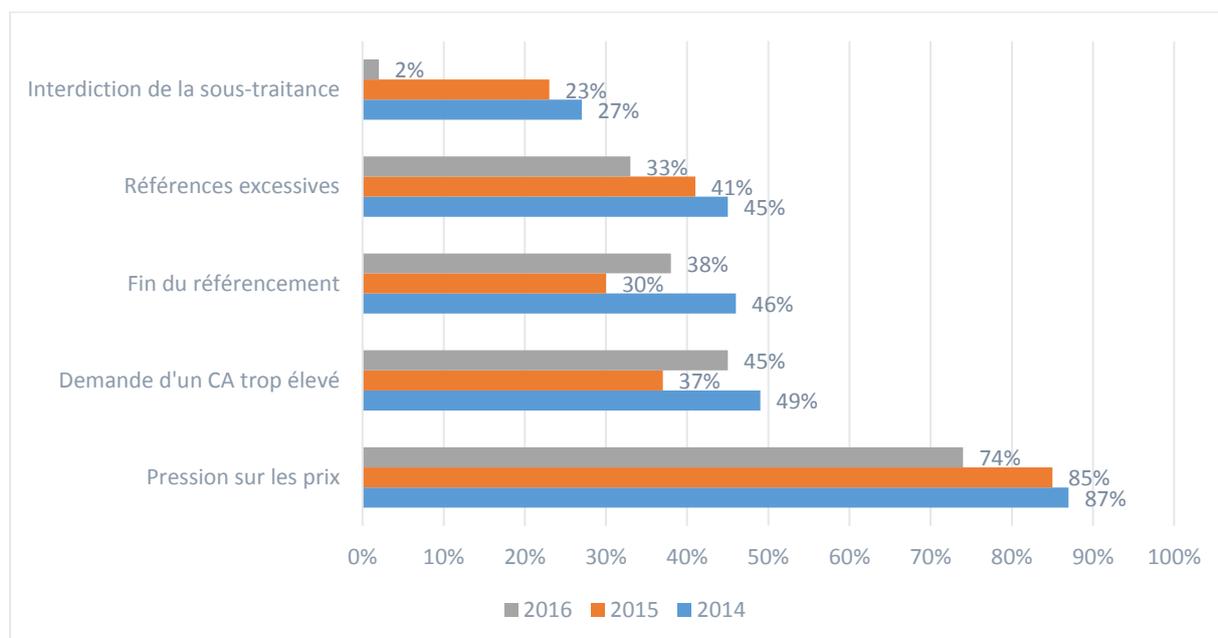


Les entreprises ne perçoivent pas de changement dans l'accès aux marchés privés¹⁴



- 61% des entreprises déclarent avoir confiance dans les procédures des marchés privés (79% en 2015 et 59% en 2014)¹⁵
- 63% des entreprises ont constaté des pratiques inappropriées de la part des services d'achat d'entités privées¹⁶, en baisse par rapport à 2015 (68%) et 2014 (70%)

Pression sur les prix, demande d'un chiffre d'affaires trop élevé, fin du référencement, etc. : des pratiques abusives encore souvent constatées par les entreprises



¹³ Base : tous ; « Quel est votre jugement sur l'accès aux marchés privés ? »

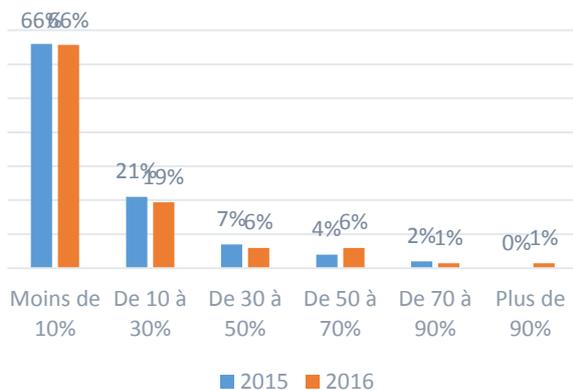
¹⁴ Base : tous ; « En 2015, avez-vous constaté une évolution de la situation ? »

¹⁵ Base : tous ; « Avez-vous confiance dans les procédures des marchés privés ? »

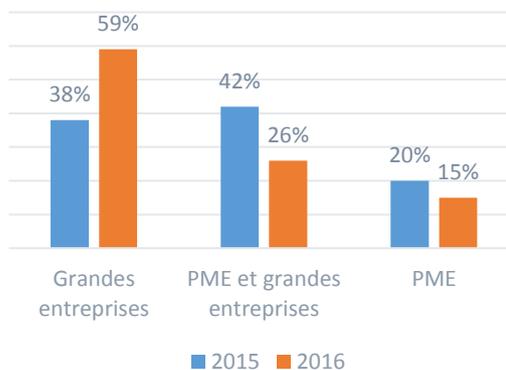
¹⁶ Base : tous ; « Avez-vous constaté des pratiques inappropriées ? »

La sous-traitance : un outil mal perçu et encore des pratiques inappropriées

Le recours à la sous-traitance est stable par rapport à l'année précédente¹⁷



Déséquilibre de la perception du bénéficiaire de la sous-traitance¹⁸

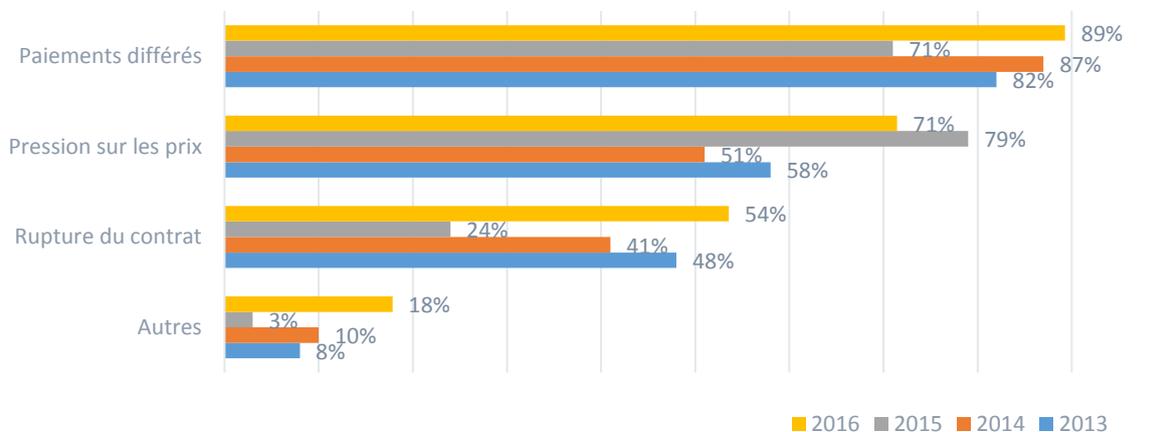


La sous-traitance reste un exercice complexe et toujours plus difficile

- Seules 4% des entreprises jugent la pratique de la sous-traitance facile (6% en 2015, 3% en 2014)¹⁹
- 62% des entreprises considèrent que la situation est stable (65% en 2015), quand 27% la trouvent dégradée (25% en 2015) et 11% qu'elle s'est améliorée (9% en 2015)²⁰

Des abus toujours très présents dans les pratiques de sous-traitance : paiement différé, pression sur les prix, etc.

- 42% des entreprises ont constaté des pratiques inappropriées en matière de sous-traitance, contre 35% en 2015 et 58% en 2014²¹



¹⁷ Base : tous ; « Quelle est la part de votre chiffre d'affaires liée à un contrat de sous-traitance ? »

¹⁸ Base : tous ; « Selon vous, la sous-traitance avantage ? »

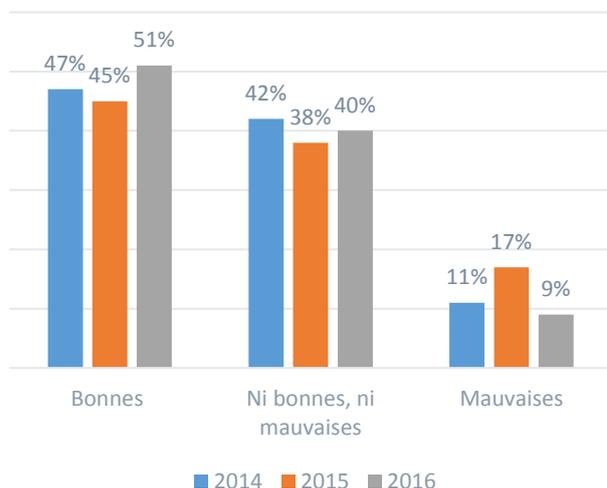
¹⁹ Base : tous ; « Quel est votre jugement sur la pratique de la sous-traitance ? »

²⁰ Base : tous ; « En 2015, considérez-vous que la situation s'est ? »

²¹ Base : tous ; « En 2015, avez-vous constaté des pratiques inappropriées en matière de sous-traitance ? »

Relations stabilisées entre PME/ETI et grands comptes

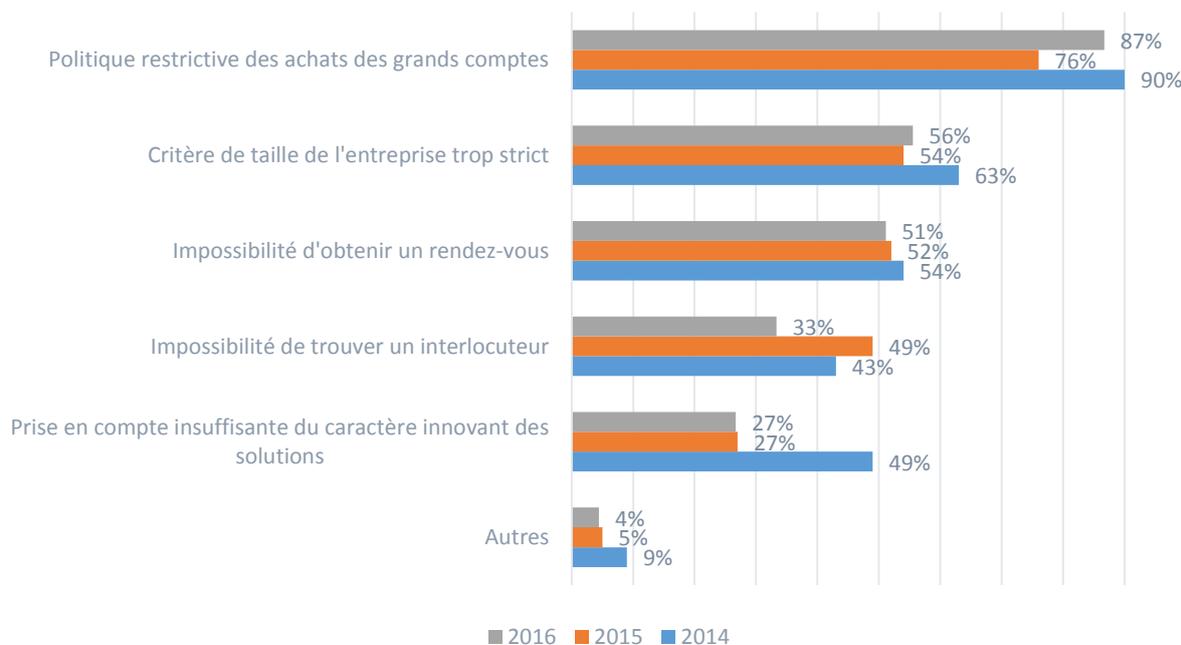
Les relations entre PME/ETI et grands comptes sont plutôt satisfaisantes²²



- 61% des entreprises ne constatent pas de changement par rapport aux années précédentes, quand 21% voient une amélioration et 17% une dégradation²³
- 37% des PME/ETI ont vu un de leurs collaborateurs débauchés par un grand compte en 2016 (contre 31% en 2015), sans contrepartie dans 79% des cas²⁴

Le développement des relations entre PME/ETI et grands comptes est toujours perçu comme difficile

- 67% des entreprises ont des difficultés à entrer en relation avec un ou plusieurs grands comptes en 2016, en amélioration par rapport à 2015 (77%) et 2014 (75%)
- Les raisons évoquées peuvent être multiples :



²² Base : tous ; « Quel est votre jugement sur vos relations actuelles avec vos partenaires ou clients grands comptes ? »

²³ Base : tous ; « En 2015, dans le cadre de relations établies, avez-vous constaté une évolution ? »

²⁴ Base : tous ; « En 2015, vos partenaires ou clients grands comptes ont-ils débauché l'un de vos collaborateurs ? », et « Si, oui, cela a-t-il fait l'objet d'une contrepartie ? »